

Quelques éléments pour identifier une localité sur une oblitération du groupe 104, amputée de la première moitié de son nom

par Bernard Lachat

Lorsqu'une oblitération du groupe 104 (Fingerhutstempel) est coupée en deux, il n'est pas toujours facile de deviner le lieu, sauf si c'est la 1^{re} partie qui reste visible. Toutefois, les localités qui, par exemple, commencent par «COUR-» (il y en a 12), présentent parfois des difficultés. Récemment, sur un site de vente aux enchères sur internet, le descriptif d'un timbre ainsi que son illustration se présentaient comme suit (figure 1):



Fig. 1. Le timbre et son oblitération tels qu'ils se présentent. Strubel, ZNr. 26G/B4, K1 «...SHEIM».

Question: mais où peut bien se situer ...SHEIM?

A priori, voici un cas qui peut sembler poser un problème de classement pour un colligeur de «Fingerhut».

Style de chiffres :				
jour	mois	année	Sous-types	
<i>italique</i>				
droit	italique	italique	grands	
			petits	T 1
		droit	grands	T 2
			petits*	T 3
			étroits**	T 4
		absent		T 5
	droit	italique	grands	
			petits	T 6
		droit	grands	T 7
			petits	T 8
			étroits	T 9
		absent		T 10

Tableau 1. Synthèse et numérotation à la lumière de l'inventaire des cachets connus du groupe 104. En gris: ce qui n'est pas répertorié et ne semble pas exister (* petits = plus larges que hauts; ** étroits = fins, plus hauts que larges). En rouge, la nouvelle numérotation (Lachat, 2014).

Ce timbre, classé 26G/B4, a été oblitéré le 26 mai 1863 avec un petit timbre à date du groupe 104. D'après les éléments de la date, on peut le classer dans le groupe 104, sous-groupe 1, type 2, selon Andres *et al.* (1969), Lachat (2014) et type 7 selon Grosse (2013). En effet, le mois est écrit en italique et l'année avec de grands chiffres droits selon le tableau 1.

Mais où ce timbre a-t-il donc été oblitéré, puisqu'on ne peut lire que la moitié finale du nom ?

La première question à se poser est: «*quelles sont les localités du groupe 104 qui se terminent par «_SHEIM» et qui ont environ 10 lettres?»*. De notre base de données (actuellement >20 500 enregistrements), nous en trouvons trois, parmi 689 localités qui ont eu des timbres à date du groupe 104: ARLESHEIM, DEGERSHEIM et SCHAFISHEIM.

Ensuite, il convient d'examiner des exemples de chacune de ces localités pour voir où la lettre «S» s'aligne par rapport aux chiffres. Ce critère n'est toutefois pas absolu car si la couronne métallique externe du petit cachet du groupe 104 est fixe, il n'en est pas de même de la partie centrale, mobile, qui concerne les 3 lignes de la date. Il arrive parfois que les éléments soient totalement décalés (fig. 2), ou renversés (fig. 3). Cependant, la plupart du temps, l'alignement des éléments est plutôt correct.



Fig. 2. Décalage entre partie fixe et mobile.



Fig. 3. Inversion du mois (à noter le mois en français pour une localité en Suisse allemande).

Donc, si l'on compare quelques exemples rigoureusement alignés, pour les trois localités précitées, on obtient quelques différences, comme le montre la figure 4.



Fig. 4. Comparaison et position des lettres pour les 3 localités possibles.

D'après l'alignement de la lettre «S», sur plusieurs cas examinés, on peut éliminer SCHAFISHEIM. Deux autres arguments permettent d'éliminer cette localité :

- 1) la période d'utilisation actuellement connue de ce cachet est de 1867 à 1873, loin de 1863, et
- 2) le nom de la localité est très étendu et va au-delà de l'année.

Parmi les deux localités qui restent, est-ce que le type 2 a été constaté en mai 1863? La base de données actuelle nous donne les périodes suivantes:

	ARLESHEIM	DEGERSHEIM
Période présence du gr. 104	1863–1870	1862–1875
Période utilisation du T2	1.1.1863–21.12.1864	11.11.1862–16.3.1864
Cas connus	6	2

En fonction de la date sur l'oblitération, il n'est donc pas possible de définir la localité avec ce critère.

Existe-t-il d'autres éléments qui permettraient de choisir parmi ces deux localités?

Un examen minutieux de l'oblitération (fig. 5) nous révèle que la lettre située avant le «S» semble avoir une barre horizontale en pied de lettre et, sur le bord du timbre, à la hauteur du mois, on voit une petite barre correspondant à une lettre ouverte et non ronde. Sans aucun doute, parmi les deux noms en lice, la lettre avant le «S» est un «E» et la première lettre est un «A». Par conséquent, il ne peut s'agir que d'ARLESHEIM.



Fig. 5. Les deux derniers éléments qui nous permettent d'affirmer qu'il s'agit d'ARLESHEIM.

Si l'on tire une ligne droite le long de la patte droite de la lettre «M», jusqu'au pied de la lettre «A» (fig. 6), on voit que la partie centrale est légèrement décalée sur la gauche, c'est pour cette raison que le jour de la date et la lettre «S» ne sont pas aussi bien centrés que sur la figure 4.



Fig. 6. La ligne droite (rouge), qui relie l'extérieur des lettres «A» et «M» d'ARLESHEIM, montre un léger décalage de la partie centrale (alignement bleu), comparativement au cachet illustré sur la figure 4.

CQFD (ce qu'il fallait démontrer resp., en lati, q.e.d. quod erat demonstrandum), comme nous le disions, jadis, à l'école... Mais ce n'est pas toujours aussi facile. ■

Références

- Andres, F. X., Emmenegger H., Müller A. et Lipp A. 1969. Grosses Handbuch der Abstempelungen auf Schweizer Marken 1843–1907. VSP. 8 classeurs.
- Grosse, D. 2013. Die Fingerhut-Stempel. Postgeschichte. SVP. Teil 1: 135 (8–16); Teil 2 : 136 (24–33).
- Lachat, B. 2014. Réflexions et proposition de numérotation sur le groupe 104 des oblitérations suisses. Journal philatélique suisse (SBZ-JPS-GFS) 7–8/2014: p. 270–272-